



ensemble !

- I Démarche
- II Finances : la Ville vit à crédit
- III Affermages
- IV Préserver une intercommunalité de Moyen Pays
- V Faire de l'action sociale une priorité, promouvoir l'égalité devant l'éducation, offrir un avenir à la jeunesse
- VI Loisirs, détente, culture et sports pour tous
- VII Aménagement urbain, circulation, voirie et environnement
- VIII Pour un centre ville cohérent, attractant et solidaire
- IX Logement : « Un toit pour tous »
- X Économie
- XI Développement durable au cœur de notre action
- XII Santé publique et principe de précaution



Avec Paul Euzière

Un contrat avec les Grassois

Une démarche et des objectifs totalement nouveaux

Lors des prochaines élections municipales, celles et ceux qui vivent à Grasse auront à choisir une équipe qui gèrera notre Ville pendant six ans.

Beaucoup pensent que 13 ans de gestion de M. Leleux et de promesses, ça suffit et qu'il est grand temps de changer.

A tous ceux-là, Grasse à Tous offre une véritable alternative avec un programme sérieux et applicable et une liste de candidats compétents et intègres.

Le programme de Grasse à Tous est le résultat du travail de six commissions, des réponses à nos questionnaires et des suggestions qui nous ont été faites directement ou par Internet.

Son axe prioritaire est de répondre aux besoins les plus urgents des habitants de Grasse aussi bien dans les services mis à leur disposition que par la création d'équipements indispensables. Nous voulons que Grasse qui a une riche histoire et un patrimoine exceptionnel redevienne une ville attrayante où il fait bon vivre et où chacun a sa place.

Cela passe par une remise en ordre des finances de la Ville.

Il faut arrêter les dépenses inutiles, le gaspillage, le "tape à l'œil".

Parallèlement, il est possible de trouver des ressources financières nouvelles, notamment en renégociant les contrats d'affermages (Eau, Assainissement, Parkings,...), avec les grands groupes Lyonnaise des Eaux et Vinci en particulier.

La démarche de gestion que propose Grasse à Tous est totalement nouvelle.

Parce que les décisions de la municipalité concernent la vie de chaque jour, la gestion de Grasse doit être l'affaire de tous.

Nous proposons donc une démarche de participation avec la création de structures qui permettront aux Grassois non seulement d'être informés et de donner leur avis, mais aussi de contribuer aux grands choix les concernant.

Ce programme est un contrat que nous passons avec vous.

Pour le mettre en œuvre, des femmes et des hommes d'expérience, Grassois de souche ou d'adoption, de divers horizons mais unis par des principes forts que nous appliquerons : l'écoute, les solidarités, la transparence.

Les candidats de la liste Grasse à Tous ne se trompent pas d'objectif.

Ils ont su dépasser leurs différences pour s'unir et mettre leurs compétences au service de notre ville.

C'est pourquoi Grasse à Tous n'est pas issue de marchandages ou de pratiques politiques "traditionnelles" mais une liste d'initiative citoyenne qui reflète la diversité des Grassois dans toute sa richesse.

C'est une garantie d'écoute et de respect pour tous les Grassois.

Oui, cette démarche est nouvelle. Comme notre programme.

Découvrez-le. Faites-le connaître autour de vous.

Participez au grand rassemblement citoyen qui est en train de grandir.

Faisons de ce mois de mars la victoire de tous les Grassois qui veulent changer !



divers et rassemblés



Bernadette Bétheuil-Ramin

Première Adjointe sortante déléguée aux Finances et au Personnel communal - Retraitée de l'Enseignement privé

"Il faut une équipe qui a un regard et une détermination sans faille, composée de personnes généreuses, se mettant au service de la Ville et du bien commun.

Nous avons décidé de partir ensemble pour rendre Grasse aux Grassois avec une équipe au service de tous, qui rassemble des personnes d'horizons très divers qui enrichissent leur travail par cette diversité."

Guy Bargain

Conseiller municipal sortant - Avocat spécialiste du droit des sociétés et fiscal au Barreau de Grasse.

"Paul Euzière propose une alternative chaleureuse sans clivage ni soumission à un parti politique. Cette main tendue que je sais sincère offre la meilleure chance d'effacer l'ère Leleux.

Nous réunirons en un même élan des élus intègres, des édiles compétents et un objectif clair de reprise en main du patrimoine communal."



Mekia Noura Addad

Etudiante en Droit.

"Née à Grasse, j'ai vécu dans le quartier de La Blaquièrre où j'ai grandi et mené ma scolarité. Après avoir obtenu un baccalauréat scientifique au Lycée A. De Tocqueville, je suis en première année de Droit à la faculté de Nice. J'ai décidé de rejoindre la liste Grasse à Tous conduite par Paul Euzière mon ancien directeur d'école, car nous partageons des valeurs comme la solidarité et l'humanisme. Je pense que la diversité sociale et culturelle est un atout pour prendre en compte l'avis de tous les Grassois."

Jean-Jacques Michot

Préparateur en pharmacie
Président Association de Défense du Centre Historique

"C'est pour lui redonner sa vitalité, préserver son authenticité et sa mixité que je me suis engagé depuis déjà de nombreuses années en faveur du centre historique de Grasse.

Avec la liste Grasse A Tous et l'ensemble de la population, nous voulons redonner aux Grassois – et aux autres - l'envie d'y venir, de (re)découvrir une ville et son centre chargé d'histoire et de trésors."



Ali El Mezoury

Conducteur transport public - Licencié en littérature - Ex-Président de "Un Temps Pour Tous" - Ancien Vice-président des Musulmans du Pays Grassois.

"Cet engagement est personnel et ne concerne pas l'association, qui reste indépendante politiquement. J'ai démissionné de la présidence de "Un Temps pour Tous" pour éviter toute confusion.

Je respecte Paul EUZIERE et je partage sa démarche. Si sa liste avait été celle d'un parti politique, je ne serais pas venu avec lui."

Jessica Richez

Avocate au Barreau de Grasse
Déléguée des Parents d'Elèves

"Pourquoi j'ai rejoint Grasse à Tous : d'abord, j'ai été exaspérée et inquiète par la passivité de l'équipe municipale sur des sujets graves mettant en jeu la santé et la salubrité publiques tels que : la présence d'amiante dans des écoles, crèche et jardins d'enfants, la présence de nombreuses antennes relais GSM au milieu des habitations, etc. La 2^e raison tient à la personnalité de Paul EUZIERE, qui m'apparaît être un homme intègre et motivé.



Patrice Cattaert

Infirmier - Responsable syndical
Administrateur du Centre Hospitalier de Grasse.

"Il est temps que la gestion de notre ville soit confiée à des hommes et des femmes porteurs d'autres valeurs, celles de solidarité, de justice, de transparence et d'écoute.

Pour défendre notre hôpital public, l'accès aux soins pour tous, quel que soit le niveau de revenus de chacun, et pour qu'à l'avenir nous soyons fiers de notre ville, il faut soutenir Grasse à Tous."

Marcelle Monzéglio

Conseillère municipale sortante - Directrice d'École.

"Le fonctionnement des collectivités, les investissements – et donc les besoins, les priorités – doivent être largement débattus, à l'échelle d'une rue, du quartier, de la commune et même de la Communauté d'Agglomération. Le débat doit être permanent, les projets construits avec le plus grand nombre et pour l'intérêt général.

C'est évidemment l'intérêt collectif qui doit servir de ligne directrice ; mais c'est aussi une vision de la société qui va encadrer cette réflexion."



LA LISTE DE GRASSE À TOUS

Paul EUZIERE, Directeur d'École - Bernadette BETHEUIL-RAMIN, Retraitée enseignement - Patrice CATTART, Infirmier CHG - Jessica RICHEL, Avocate - Guy BARGAIN, Avocat - Marcelle MONZEGLIO, Directrice d'École - Ali EL MEZOURY, Conducteur transport public - Françoise GASQ, Psychologue - Jean-Jacques MICHOT, Préparateur en pharmacie - Sylvie

TEISSEIRE-BRAVAIS, Employée de banque - Jean-Yves MURA, Directeur programmes Sté HLM - Isabelle BUEIL, Animatrice commerciale - Damien VOARINO, Ouvrier - Noura ADDAD, Etudiante en Droit - Alain PEBRE, Gazier retraité - Camille GUSTAVE, Secrétaire générale adjointe honoraire Ville de Grasse - Pierre THERON, Juriste - Karine LUCAZEAU, En recherche d'emploi - Gilbert ORSI, Professeur - Danielle MAZURCZACK, Contrôleur Télécom - Stéphane DE SAINT ALBIN, Cadre

commercial - Frédérique CATTART, Coordinatrice réseaux sanitaire et social - Saïd BENOMAR, Educateur - Isabelle LEDESMA, Professeur des Ecoles - François CAUNEAU, Professeur École des Mines - Myriam LAZREUG, Avocate - Michel AILLOU, Infirmier - Christelle LANDRIEUX, Infirmière - Zoran SOPOSKI, Professeur des Ecoles - Donia BRIKI, Etudiante BAC Pro - Pascal ODDO, Préparateur en parfumerie - Annelise MERCURELLI, Assistante sociale - Didier

CAMBAZAR, Directeur d'École - Delphine BUROIS, Coordinatrice pédagogique - Paul BAHOKEN, Educateur sportif - Sylvie PIACENTINO, Directrice d'Ecole - Dimi DE DELPHES, Artiste, professeur de Théâtre - Sophie COCHENNEC, Auxiliaire puéricultrice - Ange MERCADO Cadre commercial - Héloïse POTTIER-MAYAFFRE, Etudiante médecine - Pascal CORBEL, Intermittent du spectacle - Sylvie HAEUW - Professeur des Ecoles - Gilbert ANDRUCCIOLI, Professeur retraité.

Notre démarche :

Ce programme est le fruit du travail de commissions mises en place dans l'esprit de la démarche Grasse à Tous, ouvertes à toutes et à tous et composées de personnes de divers horizons.

Ces commissions ont élaboré leurs propositions sur la base d'une écoute attentive des besoins des Grassoises et des Grassois. De nombreuses idées, nouvelles et pertinentes, ont émergé de cet échange et de ce travail.

Cette démarche demeurera la nôtre dans la gestion municipale. Ce programme est précis mais pas exhaustif. Il continuera à s'élaborer avec vous. Il

constitue cependant, d'ores et déjà, un contrat sur lequel s'engagent les candidats de Grasse à Tous.

Une démocratie locale à réinventer

Le travail du Conseil Municipal, au niveau des choix d'orientations comme de la gestion, sera celui d'une équipe, constituée de conseillers élus représentatifs, où chacun(e) apporte son expérience et ses compétences. Il ne saurait se réduire à un pouvoir personnel qui finit toujours dans l'arbitraire.

Il sera transparent, avec des dossiers compréhensibles par

tous et une réelle information de tous avant la prise des décisions.

Des initiatives seront rapidement prises pour que la population soit impliquée dans les choix et les décisions qui la concernent : volonté politique d'apporter une réelle information ; de permettre un véritable contrôle du travail du Conseil Municipal ; de permettre aux Grassois d'exprimer leurs besoins et de participer aux prises de décisions ; d'aider aux initiatives concourant à l'intérêt général.

En ce sens, le tissu associatif, des conseils de quartiers vivants et dotés de pouvoirs, auront à jouer un rôle essentiel.

Transparence, participation...

Un maire et un conseil municipal (même lorsque ce dernier fonctionne bien) ne savent pas tout et ne peuvent pas décider de tout, seuls. On n'est plus au temps des rois !

Notre programme

- 1 Informer** immédiatement et **associer** les habitants à tout projet concernant leur cadre de vie.
- 2 Rendre public**, régulièrement, dans chaque quartier de Grasse, **la liste des permis de construire** accordés.
- 3 Saisir** automatiquement, pour information et avis, **les conseils de quartiers** sur les projets structurants.
- 4 Recourir**, si nécessaire, au **référéndum d'initiative locale** pour trancher.

Finances : la Ville vit à crédit

L'analyse des chiffres officiels, disponibles sur le site Internet du Ministère des Finances (<http://alize2.finances.gouv.fr/communes>), fait ressortir un bilan calamiteux pour le dernier mandat de M. Leleux.

Les dépenses d'investissement ont considérablement augmenté depuis 2001. L'analyse des chiffres montre que 44% de ces "investissements" consistent en fait à rembourser nos emprunts !

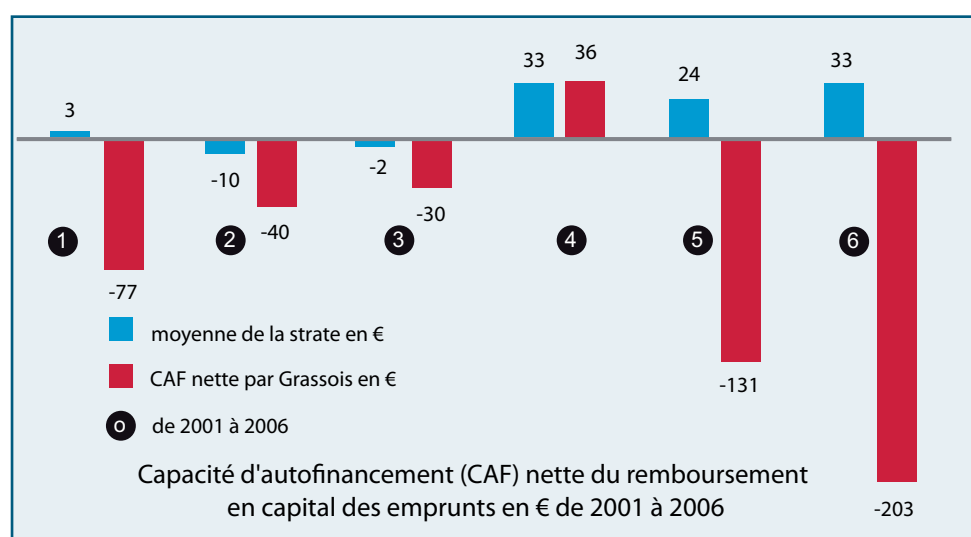
Les dépenses d'équipement, quant à elles, n'ont que peu progressé. Les Grassois le constatent : malgré la multiplication des opérations immobilières et la forte augmentation de la population, les infrastructures ne suivent pas et le service au public se détériore.

Le plus inquiétant est que le remboursement de la dette absorbe une partie grandissante des ressources de la ville. La dette augmente et notre capacité d'autofinancement, après remboursement des emprunts, est devenue négative. Ainsi que le démontre le schéma.

menace, c'est-à-dire la gestion par l'Etat et l'augmentation des impôts ! Comment en est-on arrivé là ? Une gestion aléatoire et quelques astuces comptables.

La dette a été "restructurée" au moment des élections cantonales de 2004. Les échéances de remboursement ont été retardées. Cette "souplesse" coûte très cher car les taux d'intérêts augmentent. Maintenant, il va falloir payer. Les frais de communication, de récep-

tionaux et de terrains (VVF), des "cessions d'actifs" de 2 450 000 € en 2008 qui permettent de masquer la réalité et des emprunts qui seraient nécessaires. - Les transferts d'équipements lourds (piscines Altitude 500 et Harjès, Musée International de la Parfumerie) à la Communauté d'Agglomération qui devra effectuer les travaux de rénovation (BP 2008 de l'Agglomération : 382 000 € pour les seules piscines), d'entretien et assurer



L'endettement par habitant à Grasse est de 30% supérieur à celui des communes comparables. Il faudra 20 ans pour rembourser la dette sur les seules ressources de la ville. M. Leleux se vante de n'avoir pas augmenté les impôts locaux (qui demeurent supérieurs à ceux des villes de même catégorie), mais il a tellement mal géré la ville qu'elle est au bord du dépôt de bilan. Une ville ne peut pas faire faillite. C'est la mise sous tutelle qui nous

tion et de contentieux augmentent vertigineusement au BP 2008. L'état des finances de la Ville aura des conséquences lourdes pour l'avenir des Grassois.

La situation financière de Grasse est d'autant plus inquiétante qu'aux tours de passe-passe budgétaires que nous avons évoqués s'ajoutent : - Des ventes du patrimoine public grassois (immeubles des Romarins, Gare du Sud, Warrick), de bâtiments com-

munaux et de terrains (VVF), des "cessions d'actifs" de 2 450 000 € en 2008 qui permettent de masquer la réalité et des emprunts qui seraient nécessaires. Les dépenses de fonctionnement à la place de la Ville. Ce qui ne pourra être fait qu'en accroissant l'endettement et, à terme, en créant de nouveaux impôts au niveau de l'Agglomération et donc pour le contribuable grassois.

Pour en savoir plus sur les finances de la Ville, consulter les blogs:
<http://betheuilramin.wordpress.com>
<http://amour2grasse.blogspot.com>
<http://grasseatous.viabloga.com>

Notre programme

- 1 Assainir les finances** : la première des urgences.
- 2 Réaliser un audit** de l'ensemble de la situation financière de la Ville, intégrant les activités de la SEM Grasse-Développement.
- 3 Gérer la dette municipale** de manière plus méthodique. Elle doit être réduite pour éviter une mise sous tutelle.
- 4 En finir avec les gaspillages** et les inutiles dépenses somptuaires. Les emprunts de la ville ne doivent pas servir à promouvoir l'image du maire. Grasse ne peut se permettre d'hypothéquer l'avenir en continuant à vivre au dessus de ses moyens.
- 5 Assurer le fonctionnement régulier** de la Commission municipale des finances (qui ne s'est jamais réunie depuis 2001).
- 6 Informer et associer** les habitants à la préparation des budgets et à la définition des choix prioritaires.

Les habitants de Grasse en ont assez de voir "briller leur ville"... pour les autres. Ils veulent que les dépenses aillent directement à l'amélioration de leur quotidien.

Affermages

Une municipalité crée un "affermage" lorsqu'elle délègue une ou plusieurs missions de services publics à des sociétés privées. Dans ce type de contrat, la société privée entretient les biens qui lui ont été confiés. Elle encaisse les redevances. Les investissements lourds demeurent à la charge de la Ville.

A Grasse, les "gros" affermages concernent :

- **l'Eau**, déléguée au groupe Lyonnaise des Eaux-Suez ;
- **l'Assainissement** (Lyonnaise) ;
- **les Parkings** (groupe Vinci) ;
- **La Restauration scolaire et collective** (Sodexho).

En dépit de rapports d'exécution souvent insuffisants, M. Leleux a

fait voter la reconduction pour 15 et 20 ans de la plupart des contrats qui sont venus à échéance depuis 2001.

En outre, il s'est refusé à tenir compte des rappels de la Cour des Comptes : *"le contrôle du service constitue pour l'autorité délégataire un devoir et non pas une simple option"*.

Résultats :

- 22 ans après que l'Eau ait été affermée à la Lyonnaise au prétexte de rénover le **canal du Foulon** qui alimente la Ville, les travaux n'ont pas été faits. Le canal est dans un **état de détérioration** qui va imposer aux contribuables grasseois des millions d'euros de travaux de rénovation.

- La remise en état du **parking de**

la Roque que Vinci a rendu à la Ville en août 2007 exige de **gros investissements** à la charge de la Ville.

- La **qualité et la quantité des repas** servis aux enfants des écoles par la Sodexho suscitent l'**indignation** et la colère.



Notre programme :

1 Un audit financier des rapports de délégations et services publics sera immédiatement lancé concernant les Parkings, l'Eau, l'Assainissement et la restauration scolaire.

2 Une commission de suivi des délégations de services publics (réclamée depuis 13 ans par Paul Euzière) sera créée. Cette commission composée d'élus, de techniciens et de juristes se réunira régulièrement **pour veiller à l'exécution rigoureuse des contrats** dans leur mission de service public.

3 La municipalité travaillera à la **renégociation** des contrats dans un sens plus favorable à la Ville. La renégociation a ainsi permis au Syndicat Intercommunal des 6 communes alimentées par la Siagne et le Loup de multiplier par 12 la redevance de la Lyonnaise.

4 Dès lors que des analyses comparatives en démontreront la pertinence financière, **le retour en régie** des services affermés sera systématiquement recherché.

Ces 4 mesures permettront de récupérer plusieurs millions d'euros pour le budget de la Ville, chaque année.

Intercommunalité

1 Préserver une intercommunalité de Moyen-Pays

En 1992, sept communes : Grasse, Mouans-Sartoux, Auribeau, Pégomas, la Roquette, Valbonne et Vence ont pris l'initiative de créer une Communauté de Communes pour empêcher la création de l'autoroute A8 bis qui, de St Paul de Vence au Tignet, en passant par Grasse, aurait irrémédiablement saccagé le Moyen-Pays provençal.

En 2001, Vence et Valbonne ont quitté cette communauté de communes. Les cinq autres communes ont décidé de créer une Communauté d'Agglomération : Pôle-Azur-Provence.

Elles ont adopté une charte de Moyen-Pays qui constitue un engagement réciproque.

Ce qui a entraîné le **transfert d'importantes compétences communales** vers l'Agglomération : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, environnement, habitat, politique de la Ville, tourisme, certaines structures sportives (piscines, salle d'escrime) et culturelles (Musée International de la Parfumerie, ...).

Ces transferts de compétences se sont accompagnés de transfert de personnels et de ressources financières.

Aujourd'hui, Pôle-Azur-Provence compte plus de 92 agents et c'est l'Agglomération qui perçoit l'une des principales recettes : la Taxe Professionnelle (TPU) versée par les entreprises (19 640 000 € en 2008) dont la disparition est programmée par le Gouvernement.

A deux reprises, le fonctionnement et l'esprit de l'intercommunalité ont été mis en danger par les choix de M. Leleux :

• D'abord avec la volonté répétée en **2004 et 2005 d'imposer sans réflexion et sans débat un élargissement incohérent** de l'Agglomération. Pour les Grasseois, les conséquences en auraient été dramatiques : les décisions auraient été prises ailleurs, finalement par des élus majoritairement extérieurs au Pays Grasseois.

• **Position ambiguë** sur la création d'un complexe commercial géant aux portes de l'Agglomération ("Family-Village" - IKEA) qui aurait tué le commerce grasseois et paralysé la circulation sur la Péniérante Cannes-Grasse.

De nouveaux projets de l'Etat (élargissement ou absorption) menacent notre agglomération.

Cela signifierait que les Grasseois ne seraient plus du tout maîtres des décisions les concernant.

C'est un danger réel.

La liste Grasse à Tous réaffirme son attachement à une **logique intercommunale de préservation et de développement** harmonieux de notre Moyen-Pays provençal.

Ce qui implique le **RESPECT DE LA CHARTE D'AGGLOMERATION** et la **VOLONTE DE S'OPPOSER** à toute mesure imposée administrativement qui aboutirait à faire de Grasse l'arrière-cour des villes de la Côte.

• A l'inverse de ce qui s'est fait depuis 2001, **les élus grasseois seront saisis**



prioritairement (c'est-à-dire avant tout débat au Conseil d'Agglomération) des modifications éventuelles du périmètre de l'Agglomération.

• **Le Conseil de Développement** qui regroupe les représentants des acteurs sociaux économiques de l'Agglomération sera associé aux études et à la réflexion.

• Si nécessaire, les habitants de Grasse donneront leur avis par **référéndum**. Si la pertinence en était démontrée, l'élargissement de l'Agglomération résulterait d'une réflexion, d'analyses et de l'accord des élus et de la population.

2 Clarifier les relations Ville-Agglomération

Le respect des diverses instances et leur bon fonctionnement nécessitent la **clarification** des rapports entre l'Agglomération et la Ville.

• A l'inverse du développement d'un véritable esprit intercommunal et d'une mutualisation des moyens, M. Leleux a utilisé l'Agglomération comme outil de sa politique municipale, particulièrement

aux plans financier et du personnel.

Cela se traduira inévitablement par la création d'une ligne "Agglomération" sur la feuille d'impôts.

• D'autre part, l'emploi de certains personnels comme de moyens matériels entre l'Agglomération et Grasse doit être clarifié.

• **Enfin, est-il efficace et sain** que le maire de Grasse soit en même temps Président de l'Agglomération ?

Une seule fonction de vice-président dans l'exécutif communautaire ne serait-elle pas de nature à assainir le fonctionnement de Pôle-Azur-Provence et un gage de confiance pour les communes de plus petite taille qui souhaiteraient, dans le Pays Grasseois, rejoindre l'Agglomération mais ne pas se mettre "sous la coupe" de Grasse ?

3 Associer aux décisions les élus municipaux et les Grasseois

L'ensemble des élus municipaux grasseois et la population seront régulièrement informés et associés à la réflexion et aux grandes décisions sur les projets intercommunaux.

Faire de l'action sociale une priorité, promouvoir l'égalité devant l'éducation, offrir un avenir à la jeunesse

L'action municipale en direction des jeunes ne doit pas se limiter à l'organisation de leurs loisirs. Les questions de la jeunesse, de la naissance à l'arrivée sur le marché du travail, doivent être l'objet d'une **approche globale**.

Outre que l'**augmentation des capacités d'accueil des tout-petits** sera une de nos **priorités**, nous mettrons l'accent sur le soutien scolaire de façon que tous les enfants de Grasse se voient donner la chance de réussir.

L'insécurité sociale reste le véritable moteur de la délinquance. Il faut **trouver un équilibre entre prévention et répression**. La prévention passe par une série de mesures en faveur de l'enfance, de la protection des familles ; par des actions culturelles, sportives, sociales ; par des mesures d'aides à la recherche d'emploi ; par l'appui au développement de liens sociaux et lieux de convivialité donc un accompagnement des travailleurs sociaux et du tissu associatif.

Petite enfance

Pour 1830 enfants de moins de 3 ans, Grasse ne compte que **216 places en crèche** et halte-garderie municipale et **90 en crèche familiale**.

On construit en continu des habi-

tations pour l'accueil des jeunes actifs et des familles, sans prévoir les infrastructures nécessaires.

Seulement 14% des enfants âgés de moins de 3 ans sont inscrits en crèche : nous sommes dans la limite très inférieure pour la région PACA, dont le taux monte à **40 %** (source CAF).

Cette pénurie pénalise les ménages face à l'emploi, particulièrement les femmes.

Les alternatives (garde partagée à domicile, garde au domicile d'une assistante maternelle...) en nombre insuffisant, restent plus coûteuses.

Notre programme

- 1 **Amplifier l'effort de création** de places d'accueil (crèches et jardins d'enfants).
- 2 **Créer une centaine de places** en crèche publique et surtout en Halte-garderie.
- 3 **Rénover** et mieux entretenir les crèches existantes.
- 4 Faciliter les créations de **mini crèches de quartier** et aider à la création de **crèches d'entreprises** permettant la garde sur le lieu de travail.
- 5 **Mieux informer** les familles sur toutes les possibilités de garde existantes.



Jeunesse

Grasse est la deuxième ville du département, la plus jeune, et pourtant où sont les jeunes ? C'est comme si dans le cycle de la vie de Grasse il manquait un maillon.

Notre programme

- 1 **Créer une Maison de la Jeunesse** ayant pour but la prise en charge des jeunes de l'enfance à l'adolescence et de leurs difficultés dans toutes leurs dimensions (santé, scolarité, toxicomanie, etc.)
- 2 **Développer le soutien scolaire** de façon à ce que tous les enfants de Grasse puissent réussir.
- 3 Redéfinir, en partenariat avec les Directeurs et l'Education Nationale, les **secteurs de recrutement de chaque école** afin de permettre une gestion prévisionnelle cohérente des effectifs et des locaux.
- 4 Contribuer à la **mixité sociale** dans les quartiers.
- 5 **En liaison avec l'Université** de Nice et en cohérence avec les spécificités et les atouts de Grasse, développer les ambitions de la Ville en matière d'**enseignement supérieur**.

11



Seulement 30 places de crèche supplémentaires en 13 ans de mandat ! Suite à une étude bâclée des sols, le transfert en 2006 de la crèche Fragonard à la Bastide du Peyrard a coûté 1.5 millions d'€ à la ville (coût total 2 380 000 €!) avec au final seulement une quinzaine de places supplémentaires. Les enfants y mangent maintenant du Sodexo, la cuisinière n'a pas été remplacée... "

Une jeune mère de famille

Loisirs, détente et sports pour tous

Un état des lieux consternant Grasse souffre d'un manque cruel d'espaces verts, de jardins publics, d'aires de jeux pour les plus petits, de lieux aménagés de promenade et de pique-nique.

Un seul espace de sports - loisirs (skate-park) pour les ados et mal desservi (aucun trottoir et arrêt de bus supprimé). Que deviendra-t-il à l'ouverture du nouvel accès à la pénétrante à la Paoute ?

Notre programme

- 1 Encourager les activités sportives dans leur dimension éducative et sociale.
- 2 Rénover les équipements et installations vétustes.
- 3 Créer, en partenariat avec l'Agglomération, un espace aménagé de loisirs/nature/détente (type grand parc) sur le plateau de Roquevignon, en remplacement du projet de constructions hôtelières - immobilières - haut de gamme.
- 4 Installer des aires de jeux arborées dans les différents quartiers y compris en Centre-ville (le Rouachier).
- 5 Lancer un grand concours de paysagistes pour réaménager le Jardin des Plantes qui est à l'abandon.
- 6 Réaliser des plateaux multisports extérieurs ouverts à tous, tous les jours.
- 7 Engager un partenariat avec les associations sportives pour créer un passeport multisports.
- 8 Encourager la formation d'éducateurs-animateurs.
- 9 Les représentants de la Ville interviendront au sein de l'Agglomération en vue d'optimiser et de développer l'équipement « piscines » existant et d'envisager la faisabilité de pistes cyclables.
- 10 Mettre en place des Bureaux Information Jeunesse.

Culture

La politique culturelle actuelle se caractérise davantage par « l'événementiel » que par des projets durables renforçant le lien social qu'elle doit encourager entre quartiers, générations, population, à l'école...

Nous proposons une "**culture pour tous, partout**"

Notre programme

- 1 **Valoriser et rendre plus accessibles** les structures, événements et points forts existants et ouvrir le champ à la créativité et l'implication citoyennes ;

- 2 Ouvrir les "**Maisons pour Tous**" dans les quartiers, afin que les Grassois aient accès à faibles coûts à la connaissance, aux loisirs, à l'expression et la création culturelles et pour faire vivre les quartiers notamment comme lieux intergénérationnels et de mixité sociale

- 3 Encourager les **associations** et les rendre **co-actrices** de la politique culturelle de la ville.

- 4 **Valoriser le patrimoine** : entretien, signalétique, lieux d'accueil, augmentation des visites... et le hisser à la hauteur du label "Ville d'Art et d'Histoire".

- 5 Programmer un **festival international** de toutes les musiques avec parrainage de jeunes groupes.

- 6 Faciliter l'organisation des **fêtes de quartier** et de spectacles de rue en centre ville.

- 7 **Créer un pôle polyculturel** comprenant un espace de création artistique, une salle de spectacle polyvalente...

Nous proposons d'engager la concertation notamment sur : l'organisation "**d'Etats généraux de la jeunesse**", l'avenir du concours de Sculptures, les missions de l'Office du Tourisme, la mise en place d'une "Ecole du soir" ou d'une "Université populaire", la création éventuelle d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle pour développer des projets impliquant plusieurs collectivités,

Aménagement urbain, circulation, voirie, environnement.

Ces dernières années, Grasse a beaucoup changé : plus d'habitants, plus de constructions, plus de circulation, plus de grandes surfaces. Mais **les aménagements n'ont pas suivis**. On bétonne partout. Les marchés du centre ville disparaissent.

Les **embouteillages** sont devenus **chroniques**, le trafic est saturé, notamment aux Quatre Chemins.

La situation s'est détériorée avec la "réhabilitation" (1 500 000 €) du Bd du Jeu de Ballon et sa mise en sens unique, le square du Clavecin déshumanisé (320 000 €).

De plus, le transfert de plusieurs

routes départementales en routes communales entraîne de lourdes charges supplémentaires, auxquelles la Ville va devoir faire face (ex RN 85 – Mouans-Sartoux – Le Petit Paris).

En termes d'environnement, des projets comme la ZAC Roquevi-gnon (Nord de Grasse), vont **transformer des espaces verts essentiels en opérations immobilières**.

La concertation avec les Grassois sur les aménagements doit être la règle.

Ils doivent s'insérer dans une **vision d'ensemble de notre**

ville. Grasse doit retrouver sa dimension provençale, entre littoral et montagne.



Notre programme

- 1 Concrétiser les propositions faites par Paul Euzière depuis 15 ans. Priorité sera donnée à la **création d'une voie de contournement Ouest** de Grasse, entre le Tignet et Auribeau, qui permettra de **supprimer 80% de la circulation à destination de la Pénétrente** Cannes-Grasse transitant aujourd'hui par Ste Anne, St Jacques et St Antoine.
- 2 Acheter la Pénétrente par un **boulevard urbain intégré** à la voirie locale respectant l'environnement des quartiers.
- 3 Décider le tracé de la bretelle d'accès au futur échangeur

de La Paoute en concertation avec les habitants des quartiers directement concernés : Le Plan, Moulin de Brun, Quatre Chemins, riverains de l'ex RN 85.

4 Etudier rapidement les moyens de **résoudre les blocages quasi permanents** qu'entraîne l'aménagement du Bd du Jeu de Ballon. Toute modification sur l'artère principale de la Ville se fera en concertation avec les Grassois.

5 S'opposer au mieux à la spéculation foncière et immobilière. **Refuser la logique du "tout béton"** en favorisant les espaces naturels et les lieux de convivialité.

6 Soutenir le développement des transports collectifs et les moyens alternatifs à la voiture.

7 Mettre en place des **parkings périphériques** aux entrées de la Ville, avec une desserte du centre par des navettes à énergie propre, fréquentes et gratuites.

8 Rechercher avec les habitants du Centre ancien des solutions aux problèmes du stationnement.

9 La **réfection des routes** abîmées par les travaux (La Blaquière, Madeleine,...) fera l'objet d'une programmation pluriannuelle.



ANRU : convention quinquennale d'un montant de 70 millions d'euros HT signée avec l'Etat qui permet une réhabilitation de certains quartiers. La ville a pour obligation de participer au financement à hauteur de 2,8 millions d'euros pour l'année 2008. La municipalité actuelle, conduite par J. P. Leleux n'a pas cru bon de l'inscrire au budget.

Pour un Centre Ville cohérent, attrayant et solidaire

Un constat sévère : une vision à court terme

- La population dans le Centre Historique diminue et s'appauvrit.
- Le commerce de proximité est fragilisé quand il ne disparaît pas.
- Retard dans la gestion des friches industrielles et administratives
- Petite enfance et écoles : réponse insuffisante aux besoins

Les administrations partent vers le Sud. L'équipe municipale doit jouer un rôle déterminant dans le maintien d'antennes de services de proximité !

- Mauvaise gestion de la voirie
- Dans le quartier sur-urbanisé de la Gare, les permis de construire continuent d'être accordés, alors qu'aucun aménagement n'est réalisé.

Le rôle de la municipalité est de soutenir la vitalité sociale, culturelle et économique de la Ville. A la logique économique doit s'ajouter une démarche d'aménagement urbain des services.

Notre programme

- 1 Redéfinir les priorités du projet de Rénovation Urbaine (ANRU) pour être au plus près des besoins des habitants. A cet égard, la pertinence de la création de la nouvelle grande bibliothèque municipale au Rouachier (pour laquelle aucun financement n'est prévu) fera l'objet d'un examen attentif.
- 2 Créer deux terrains sportifs de proximité accessibles à tous.
- 3 Mettre en place des structures de démocratie réelle et donner les moyens de fonctionner au tissu associatif, syndical, culturel.
- 4 Répondre aux besoins de logements et donner la priorité aux logements sociaux.
- 5 Mener une réflexion concertée sur les problèmes de circulation et de stationnement. Prendre en compte les exigences d'accessibilité (fauteuils roulants, poussettes,...).
- 6 Relancer le commerce de proximité avec une diversité de l'offre, un marché en centre-ville, à partir des besoins des usagers.
- 7 Maintenir les services publics.

Il faut revoir le sens de certaines rues pour proposer des échappatoires et éviter aux gens de faire le tour de la ville chaque fois qu'ils veulent la traverser.

La circulation doit faire l'objet d'un plan global et sur le long terme. Nous ferons conduire un audit par de vrais professionnels indépendants.

Nous devons revoir le stationnement à Grasse. Le stationnement devrait être le moteur du développement d'une ville et notamment de son centre-ville. A Grasse, le stationnement est devenu un frein : pour acheter une baguette à 70 centimes, il vous en coûtera 80 !

Accessibilité

Déambulation en ville : **parcours dangereux**.

Les poussettes, fauteuils roulants, personnes âgées ne peuvent plus circuler sereinement.

Les pentes prévues pour l'accessibilité sont **peu praticables**, dangereuses (escaliers du Cours, accès au Théâtre), voire inexistantes (Caisses des parkings Vinci ...)

Les trottoirs, quand ils existent, sont souvent impraticables.

Notre programme

- 1 Régler ces difficultés par des **réalisations simples, pensées et intégrées à l'harmonie de la Ville**. Tout sera décidé à partir de la réalité des difficultés de chacun.
- 2 Solliciter les **programmes d'aide nationaux** pour réaliser les travaux garantissant à chacun le droit à l'accès aux équipements publics.



Logement : "un toit pour tous"

Plus de 2500 personnes attendent un logement et les contribuables grasseois vont payer une amende, car le taux de logements sociaux sur la commune est de 13,45% au lieu des 20% exigés par la loi.

Par contre il suffit de regarder le ciel pour voir le nombre de grues. Mais pour qui sont ces logements ? A quel prix ? Pour les Grasseois ou pour la spéculation ?



Notre programme

1 Orienter la dynamique immobilière

- Définir et mettre en œuvre une stratégie foncière et urbaine (réserves planification urbaine),
- Mener des actions de prospection et de captation de fonciers en faveur des priorités du PLH (plan local de l'habitat),

- Définir les programmes habitat des opérations d'aménagement urbain (ZAC, fonciers maîtrisés).

2 Augmenter et diversifier l'offre habitat

- Définir et mettre en œuvre une **stratégie de développement de logements sociaux** en fonction des besoins (PLUS – PLAI),
- Rééquilibrer l'offre locative sociale et mettre en œuvre l'article 55 de la loi SRU,
- Contractualiser avec les Entreprises Sociales HLM,
- Favoriser le développement des opérations mixtes,
- Produire des logements sociaux par le biais du partenariat public/privé dans le cadre de la politique de la ville menée par la municipalité,
- Mettre en place un programme d'intérêt général "loyers maîtrisés",
- Développer une offre pérenne de **logements en accession pour les revenus intermédiaires**,
- Définir et mettre en œuvre une stratégie au niveau de la Communauté d'Agglomération en faveur de l'accession sociale à la propriété,
- Améliorer les conditions d'hébergement des jeunes et des ménages en mobilité,
- Concevoir des logements et adapter le

parc aux évolutions du mode de vie et au vieillissement de la population.

3 Promouvoir un développement solidaire

- Lutter contre les discriminations dans l'accès au logement : mise en place d'une commission de médiation en lien avec les différents acteurs du logement (locataires – bailleurs sociaux – ville),
- Mettre en place un **service public pour l'accès au logement social** : accueil, enregistrement fichier unique, traitement de la demande, information...
- Développer et adapter l'offre d'hébergement et de logement d'urgence.

4 Gouvernance, observation et évaluation : comment faire vivre le PLH ?

- Accroître les échanges et travaux au sein de la Communauté d'Agglomération,
- Mettre en place un Observatoire Municipal de l'Habitat,
 - Créer une **commission extra municipale du Logement** -associant élus, services et représentants de toutes fédérations et associations de locataires- afin d'écouter et d'associer les habitants des logements sociaux aux choix municipaux.



Économie, tourisme, agriculture

"Grasse capitale mondiale du parfum" ? Au cours des 20 dernières années, nombre d'entreprises du secteur ont quitté la ville ou délocalisé leurs activités de production pour ne conserver qu'une présence qui se réduit peu à peu.

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération, la Région, les Chambres de Commerce et d'Industrie et d'Agriculture et l'Etat, il faut créer les conditions pour **redynamiser le tissu économique**.

Notre programme

1 Inciter les industriels à poursuivre leurs investissements à Grasse.

2 Soutenir l'émergence d'autres industries, dans la continuité et le prolongement de celles qui ont fait la spécificité de Grasse.

3 Soutenir le développement des infrastructures touristiques, notamment insuffisantes.

4 Créer un environnement plus pérenne pour les commerces qui contribuent à faire d'une ville un lieu de vie à la fois pratique et agréable.

5 Sauvegarder le potentiel agricole, soutenir la filière plantes à parfum, les maraîchages et la production locale...

La municipalité oeuvrera à la relance d'un développement harmonieux, c'est-à-dire respectueux des hommes et du patrimoine historique, culturel et naturel de la ville et de l'économie grasseoise, dans toutes ses dimensions.

Notre programme

1 Agir pour la création d'un pôle d'enseignement supérieur et de recherche à Grasse, en coopération avec Sophia Antipolis, la CCI, et les entreprises qui participent aux pôles de compétitivité du Département.

2 Aider plus activement la création d'entreprises et "recruter" de nouvelles entreprises, dans les secteurs de l'industrie, des services, du commerce et de l'artisanat.

3 Apporter un soutien administratif et éventuellement financier à celles qui ont recours à l'innovation (parfumerie et arômes, sciences du vivant, informatique, etc.) ou en fonction de leur rôle socioculturel (centre-ville).

4 Favoriser l'augmentation de la capacité hôtelière, créer une Centrale de réservation par Internet pour les hébergements, la restauration, les spectacles...

5 Dans le cadre du projet de **renouveau du centre-ville** et en liaison avec une autre politique du stationnement et de la circulation, favoriser l'installation de petits commerces, bars, restaurants, discothèques, ateliers d'artisanat...

Imprimé par
Rivet-Presse-Edition,
87000 Limoges.

Ce journal est imprimé sur un papier respectueux d'une bonne gestion forestière..

Pour partager,
échanger, bâtir
"Grasse à tous",
rendez-vous sur
les blogs :

<http://grasseatous.viabloga.com>
<http://betheuilramin.wordpress.com>

Pour tout contact :
grasseatous@yahoo.fr
25 Place aux Aires
06130 Grasse

Le développement durable au coeur de notre action

Le développement durable intègre les problématiques locales et planétaires, il vise un développement qui réponde aux besoins du présent sans hypothéquer ceux des générations futures. Il assure à la fois **qualité de l'environnement**, le **développement économique** et le **progrès social** qui doit être une priorité.

Elaboration d'une charte "Grasse : un développement respectueux de l'avenir".

Cette charte sera élaborée avec la participation de tous et en particulier des associations d'environnement et de développement durable. Elle s'articulera avec la Charte Environnement de l'Agglomération.

Cette démarche globale à moyen et long terme, sera le point d'ancrage de la gestion municipale. Dès à présent, nous posons les bases de cette réflexion.

Notre programme

1 Le dynamisme économique. Soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire, aux **productions locales** type AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne : commerce agricole équitable local), vision touristique à long terme, aide aux microprojets et aux PME

innovantes liées à la branche Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales.

2 La préservation du patrimoine naturel.

Economiser l'espace : regrouper les constructions, limiter leur étalement dans la cité, privilégier la réhabilitation. Favoriser l'intégration de l'habitat dans l'environnement et le territoire tout en respectant l'architecture traditionnelle et de caractère.

3 La maîtrise des impacts sur l'environnement.

Incitation (promotion, conseil, aide pratique et financière,...) à l'usage et à la production, d'énergies renouvelables (solaire, géothermique...). Actions pour des transports en commun "propres". Politique de **réduction des déchets** : soutenir le tri sélectif rigoureux et homogène dans toute la ville, favoriser le compostage.

4 L'équité sociale, la solidarité. La gestion de l'Eau, de l'Assainissement, des déchets et du tri, qu'elle s'effectue en régie municipale, intercommunale ou en Délégation de Service Public, doit s'inscrire dans cette démarche de déve-

loppement durable et d'intérêt général.

5 La santé, la qualité de vie. **Transparence totale et information sur les risques et les dangers.**

Mise en conformité de l'ensemble de Grasse aux normes pour les personnes à mobilité réduite : fauteuils roulants, poussettes.

6 Création d'une **commission extra-municipale "Risques-Santé Publique et Cadre de vie"** associant élus, techniciens, spécialistes et représentants des associations.

Ses fonctions : veiller à l'application du principe de précaution et être saisie de l'ensemble des dossiers municipaux ayant pour objet la préservation de la santé publique et du cadre de vie.

7 Favoriser la construction de bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale)

8 Rendre les infrastructures et possessions municipales exemplaires au niveau du développement durable.

Soutenu par la collectivité, le développement durable doit être l'affaire de tous, au quotidien !

L'énergie d'un enfant du pays au service des Grassois.

Né en 1952, à Grasse, où il a grandi et fait ses études (au Lycée Amiral de Grasse) Paul Euzière y vit et y travaille. Il enseigne à l'école primaire de la Blaquièrre depuis 1977 et il en est le directeur depuis 1997. Il partage au quotidien les difficultés des familles les plus modestes et le drame des exclusions.



Constamment réélu au Conseil Municipal de Grasse depuis 1977, il est le plus ancien élu de l'Assemblée Communale Grassoise et siège au Conseil de la Communauté de Communes du Moyen Pays Provençal depuis sa création en 1993, devenu depuis le 1er janvier 2002 Communauté d'Agglomération Pôle-Azur-Provence

Il participe à ces deux titres à de très nombreuses instances municipales grassoises (Commission des Finances, d'Aménagement et d'Urbanisme, Commission d'Appel d'Offres, organismes paritaires du personnel,...) et syndicats intercommunaux et d'agglomération.

Paul Euzière connaît bien les données et les réalités locales. Il est depuis 2001 président du Groupe de la Gauche Unie (PCF, PS, Verts, MRC, Alternatifs) au Conseil Municipal de Grasse. En sept ans, il est intervenu des centaines de fois (plus de 200 interventions écrites au Conseil Municipal) sur tous les dossiers de la Ville et de l'Agglomération.

Président depuis 1993 d'une importante association culturelle et de solidarité en Méditerranée, Paul Euzière est aussi connu en France et à l'étranger pour l'action permanente qu'il mène en faveur du dialogue entre les civilisations, pour la paix, la justice et la dignité entre les peuples.

Il est co-fondateur d'une radio associative et fondateur des "Rencontres Méditerranéennes du Tourisme".

Paul Euzière est auteur des livres "Algérie : une guerre à la société" E.S. (1996), "Passions Algériennes" Ed. Temps des Cerises (2003) et de nombreux articles de recherches et études sur la Méditerranée, les pays arabes, les mafias et le crime organisé, la laïcité...

Il est membre des Comités de Rédactions des revues : "La Pensée" et "Recherches Internationales".

Appliquer le principe de précaution

Le parlement français réuni en congrès le 28 février 2005 et ayant ratifié la charte environnementale, le principe de précaution fait désormais partie de la Constitution. Ce principe important implique pour les autorités de prendre des mesures et conduire des recherches en cas d'incertitude des scientifiques. Les élus ayant la responsabilité de la santé publique et du cadre de vie, doivent se conformer à la loi, **appliquer le principe de précaution** et agir en toute transparence.

Notre programme

1 Dispositions financières et techniques pour procéder rapidement à la **recherche d'amiante** dans tous les **bâtiments communaux**. Les dossiers d'expertises techniques seront immédiatement communiqués aux responsables des services concernés.

2 Evaluation financière des travaux de désamiantage. Un calendrier des travaux sera établi.

3 L'ensemble des ces éléments, bilans, coûts et calendrier seront rendus publics.

4 Renouvellement des contrats d'**antennes relais de téléphonie** accordé pour une période n'excédant pas 3 ans, à condition qu'elles ne soient pas situées à **moins de 300 m d'une zone habitée** et après consultation des habitants les plus proches.

5 L'installation de nouvelles antennes relais sur le territoire grassois sera soumise aux mêmes obligations.

6 Tout nouveau dossier de demande sera porté à la connais-

sance des Grassois et fera l'objet d'un examen et d'un avis du Comité de quartier.

7 Une commission extra-municipale "Risques-Santé Publique et Cadre de Vie" sera créée. Elle associera élus, techniciens, spécialistes et représentants des associations. Elle aura pour fonction de veiller à l'application du principe de précaution et sera saisie de l'ensemble des dossiers municipaux ayant pour objet la préservation de la santé publique et du cadre de vie.

